

AIS 35 - Le Chalet
10 rue de Val d'Izé- 35 500 VITRE
T : 02 99 75 32 59
E-mail : accueil@siao35.fr
Site internet : <http://wwwais35fr>
Responsable :
Dominique PIROT (directeur pôle
Accompagnement-Logement); Guillemette Rebours
(Responsable de service Vitré) Marie SANS
(responsable de service Rennes) Florent DOLO
(responsable de service Redon)

Structure
CHRS Le Chalet CHRS Insertion PAYS DE VITRE



Capacité

Nb Places : 33

Public

Public : Tout public

Accès mobilité réduite : Oui

Accueil d'usagers avec chien : Les chiens peuvent être accueillis dans des box (5 box + 1 pour le public accueilli en maison relais ou résidence autonomie). L'admission de la personne et de son chien ne pourra se faire que sur présentation du justificatif de l'identification de l'animal et de la vaccination de celui-ci. Pas d'accueil de chats.

Hébergement

Modalité Hébergement : Chambres individuelles au sein du collectif (21 places proposant des chambres équipées de salles de bain/sanitaires privatifs et pour la plupart, de kitchenettes) ou en appartements diffus.

Descriptif : Appartements meublés et équipés. Restauration collective.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 10 rue de Val d'Izé 35500 VITRE

Accessibilité de l'établissement : Ligne de Bus : ligne A sens Fleurais – Mélinais – Bellevue de la gare de Vitré à l'arrêt « chalet ».

Règles de fonctionnement

Visite : Possible dans le collectif, selon le règlement de fonctionnement.

Horaires d'arrivée et de départ : Pas de contraintes.

Absences : Selon le règlement de fonctionnement

Contrat séjour : Règlement de fonctionnement lu et signé par l'usager

Participation financière

Caution : Une caution de 100 euros est demandée pour les chambres équipées de kitchenette

Participation à l'hébergement : Participation à l'hébergement sur le CHRS :

- 30% avec restauration collective
- 20% avec 1 repas/jour en restauration collective
- 10% sans restauration collective
- Sur le diffus (hors ALT) : 10% + APL selon la situation

Vie collective

Ateliers et actions collectives :

Les AAVA de Vitré fonctionnent en étroite collaboration avec le CHRS. Le support est le ré-emploi et le développement de la créativité.

Les ateliers encadrés par des moniteurs d'atelier permettent de développer les compétences des usagers afin de les évaluer et ainsi les accompagner vers l'autonomie sociale et professionnelle.

Prestations complémentaires et partenariats

- Restauration :** Restauration collective (matin, midi et soir).
- Prestation médicale :** Présence d'une infirmière 1 jour par semaine.
- Aide psychologique :** Convention CMP.
- Autre partenariats :** Convention CSAPA.
- Autres services :** Kit hygiène en fonction de la composition de la famille.

Orientation

Via le SIAO

PHOTO

